

Bonjour !

Nous vous adressons ce jour le premier « Flash Info » du printemps 2007. Utilisant le mail, il a pour objectif de garder mensuellement le contact avec vous.

L'équipe du CNV vous en souhaite une bonne lecture !



A vos agendas !



Le **calendrier 2007 des commissions** est en ligne : cliquez [ici](#) !

A noter que les dates limites de retour des formulaires et des fichiers de la commission 45 pour les 1ères parties ne sont pas les mêmes que pour la production.*

Commission 45 « Aides aux 1ères parties », séances du :
26 avril retour* le 19 avril au plus tard
15 mai retour* le 9 mai au plus tard

Concernant la **commission 2 « festivals »**, les dates limites de retour des formulaires de demande et des fichiers sont :
Séance du 29 mai retour* le 2 mai au plus tard
Séance du 26 juin retour* le 29 mai au plus tard
Séance du 2 octobre retour* le 4 septembre au plus tard
Séance du 27 novembre retour* le 30 octobre au plus tard

Concernant les droits de tirage de la **commission 1 « comptes entrepreneurs et économie des entreprises »**, les dates limites de retour* des formulaires de demande sont :
Séance du 10 mai retour* 26 avril au plus tard

Nouveauté ! L'agenda du programme d'aides aux Résidences

Les dossiers complets devront être remis au CNV au plus tard* :

- le 30 avril pour la commission du 12 juin 2007
- le 1er octobre pour la commission du 13 novembre 2007

* Nous attirons votre attention sur le fait que ce n'est pas le cachet de la poste qui fait foi mais la date de réception par le CNV de votre demande d'aide.



Rencontre avec les professionnels du spectacle vivant italiens

Dans le cadre du cycle de réunions organisées par le CNV et le Bureau Export, une **rencontre avec des professionnels du spectacle vivant italien aura lieu le :**

Mercredi 18 avril 2007 dès 10h00
dans les locaux du CNV
[9 boulevard des Batignolles 75008 PARIS](#)



L'objet de cette réunion est de faciliter les démarches des professionnels français voulant organiser des concerts et tournées en Italie et d'identifier les spécificités et stratégies pour travailler dans ce pays. L'ordre du jour comprendra donc :

- une rapide présentation des particularités du marché italien
- la description du spectacle vivant dans ce pays : réseau de salles, principaux événements, festivals...
- l'identification des intervenants clés et leur mode de fonctionnement : agents, promoteurs, programmateurs de festivals et de salles, tourneurs locaux, institutions soutenant le spectacle vivant et place du Bureau Export

A cette occasion, seront présents et interviendront :

1. Monsieur **Mauro VALENTI** : festival Italia Wave de Florence (ex- Arezzo Wave) – world, electro, reggae.
2. Monsieur **Giorgio MARTELLI** : agence de booking et programmateur des festivals Musica 90 de Turin – jazz, world, electro, pop
3. Monsieur **Marco ERCOLANI** : agence de booking et programmateur des festivals Barley Arts de Milan – pop, rock, metal, dance
4. Monsieur **Alessandro Ceccarelli** : tourneur et programmateur de festivals et de la salle de concerts de « Estragon » – rock, indie, folk, songwriters, experimental, post-punk, electro-noise

Tous les intervenants parlent français.

Pour participer à cette réunion : inscription auprès de Fabienne LE GALL fabienne.legall@cnv.fr 01.56.69.11.44

Pour obtenir un rendez-vous individuel : contact : Cécile HAMBYE cecile.h@french-music.org 01.49.29.52.17



Transfert du programme des Résidences de la DMDTS au CNV

Les informations relatives à ce programme sont désormais accessibles sur le site du CNV : cliquez [ici](#) !

Le calendrier des réunions de la commission 8

- 12 juin 2007
- 12 novembre 2007

L'équipe en charge de la commission

- **Irène Casteig**,
Responsable du secteur salles de spectacle
- **Laëtitia Coquelin**,
Conseillère technique

Documents à fournir

1. [Un Formulaire de demande](#)
2. [Une présentation du projet](#)
3. [Les annexes budgétaires](#)
4. le dernier enregistrement de l'artiste, le cas échéant une maquette d'album à paraître
5. Un relevé d'identité bancaire (RIB)

Attention !
Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Cette commission a pour mission le soutien, dans le cadre de résidences, à des projets de création artistique qui réunissent un artiste et un projet artistique, un entrepreneur titulaire de la licence n°2 et un lieu d'accueil. L'aide est attribuée à l'exploitant du lieu accueillant la résidence.

Le dossier complet devra être remis au CNV au plus tard :

- le 30 avril pour la commission du 12 juin 2007
- le 1er octobre pour la commission du 13 novembre 2007



Les réseaux d'aide à la promotion de vos spectacles

Assouplissement des conditions d'accès au réseau de promotion parisien en période estivale

Les entrepreneurs bénéficiaires du réseau parisien ne verront pas comptabilisées les semaines de réservation comprises entre la semaine du 28 mai et la semaine du 13 août incluse soit jusqu'au 19 août 2007. De cette façon, leur droit d'accès au réseau ne sera pas ultérieurement restreint.

Pour la période démarrant la semaine du 25 juin et s'achevant la semaine du 13 août incluse, soit jusqu'au 19 août 2007, le réseau sera accessible, à titre exceptionnel, et par ordre décroissant, aux usagers suivants :

- . Entrepreneurs de spectacles affiliés au CNV depuis moins d'un an,
- . Entrepreneurs de spectacles affiliés au CNV depuis moins d'un an, non encore titulaires d'un compte entrepreneur.
- . Organismes non affiliés au CNV pour autant que le réseau soit utilisé pour les besoins de la promotion de spectacles de variétés à Paris et sous réserve de fournir au CNV une attestation sur l'honneur indiquant la régularité de la situation de l'organisateur quant à la législation sur les licences d'entrepreneur de spectacles.

Pour toutes réservations, contactez l'agence mandatée par le CNV :

KERMON - Marie-France Rousseau ou Axelle Bacconnier : Tel : 01.43.38.95.02

La présentation détaillée des supports, les cahiers des charges, les tarifs, le calendrier, les fiches de réservation, les fiches techniques sont en ligne : cliquez [ici](#) !

Baisse de la TVA sur les recettes de billetterie des concerts dans les lieux à consommation facultative

Depuis plus d'un an, le PRODISS et le SMA travaillaient en commun auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie afin de permettre l'application systématique du taux de TVA super-réduit (2,10%) sur les recettes de billetterie dans les lieux où sont servies facultativement des consommations pendant les séances. La loi de finance rectificative pour 2006 applicable au 1^{er} janvier 2007 donne satisfaction à cette demande. Les conditions d'application du taux réduit (5,5%) sont en effet désormais allégées. Il n'est plus obligatoire que l'exploitant détienne une licence de débit de boisson et accueille au moins 20 concerts dans l'année civile, ces concerts n'étant plus limités à certains genres musicaux. Il lui suffit à présent de détenir une licence d'entrepreneur de spectacle de catégorie 1, le billet devant quant à lui donner exclusivement accès au concert. De plus, le taux super-réduit (2,10%) peut désormais s'appliquer aux 140 premières séances de ces concerts, que la billetterie soit émise par le lieu ou par un producteur extérieur.

Source : SMA & PRODISS

Le CNV à votre rencontre lors du Printemps de Bourges 2007

Une partie des collaborateurs du CNV sera présente au prochain festival du [Printemps de Bourges](#) et se tiendra à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Pour convenir d'un rendez-vous, merci de contacter en amont par mail :

Catherine Giffard, présente les 19, 20, 21 avril, michele.lobinet@cnv.fr
Jean-Christophe Bonneau, présent les 20 et 21 avril, jean-christophe.bonneau@cnv.fr
Cathy Damour, présente les 19 et 20 avril cathy.damour@cnv.fr
Pierrette Cazorla, présente les 19, 20, 21 avril pierrette.cazorla@cnv.fr
Irène Casteig, présente les 19 et 20 avril irene.casteig@cnv.fr
Christian Coqblin, présent les 19 et 20 avril christian.coqblin@cnv.fr
Séverine Morin, présente les 19, 20, 21 avril severine.morin@cnv.fr
Frédéric Rosenthal, présent les 19 et 20 avril frederic.rosenthal@cnv.fr

Les rendez-vous convenus pourront se tenir dans deux espaces dédiés : dans le salon situé à côté de l'accueil des professionnels ou dans un des salons de l'Auditorium, pour plus de confidentialité.

Le CNV reprend la route des régions françaises

Le CNV reprend la route des régions françaises pour rencontrer tous les professionnels du secteur. Après les premières étapes de 2006, l'Île de la Réunion, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Haute-Normandie, les Antilles, la région Rhône Alpes, Midi Pyrénées, l'Aquitaine, la région Centre, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Poitou Charente, Languedoc Roussillon, et quatre départements de l'Île-de-France, d'ici la fin 2007, la Bourgogne, la Lorraine, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire, l'Auvergne, la Champagne Ardenne, la Corse, la Franche Comté, le Limousin, la Picardie, l'Alsace, Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne vont accueillir des rencontres. Ces dernières ont pour objectifs de présenter le CNV aux professionnels régionaux du secteur et de répondre aux questions que chacun est en droit de se poser. Retrouvez prochainement un planning détaillé de cette tournée sur le site internet du CNV et dans les différents Flash Info mensuels. Ces réunions d'informations sont libres d'accès.

Mise en ligne de formulaires sur www.cnv.fr

Le CNV a mis en ligne un nouveau [formulaire d'affiliation](#) et son [formulaire 2007 de mise à jour des données administratives](#). Pour en savoir plus, cliquez [ici](#) ou sur les mentions ci-dessus.

Notons toutefois que les formulaires 2007 de mise à jour des données administratives seront envoyés par courrier courant avril 2007.

Mouvement

Bruno Le Minier quitte le poste de secrétaire général du CNV le 30 mars, après quatre ans consacrés à la mise en oeuvre de l'organisation administrative et financière du CNV et notamment de la perception en direct de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés.

A la même date, **Jean-Christophe Bonneau** rejoint le CNV sur le poste nouvellement créé de directeur administratif et financier; Jean-Christophe Bonneau est l'actuel secrétaire général de l'ONDA, Office National de Diffusion Artistique.



Flash Info - Mars 2007

Si votre gestionnaire de mail est configuré pas défaut sur « texte brut »,
basculez en « format html » pour une lecture plus conviviale.
Une version au format PDF est également jointe au présent mail.

Notre fichier d'adresses e-mail a été réactualisé.
Merci de nous faire part de vos éventuels souhaits relatifs aux adresses des destinataires.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978,
vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui
vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant,
veuillez vous adresser au CNV, 9 boulevard des Batignolles - 75008 Paris

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci d'adresser un mail à frederic.rosenthal@cnv.fr
Merci pour votre aide et compréhension.

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>